

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme NICOLE BRODEUR, présidente de la commission
 M. JOSHUA WOLFE, commissaire
 M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire

PROJET IMMOBILIER – DOMAINE DES FRANCISCAINS

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 7 juin 2016, 19 h
1550, rue Metcalfe, 14e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 JUIN 2016

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme Phyllis Lambert..... 3
M. Jacques Larin 14
Mme Yan Zhao 24
Mme Marielle Ouellette 27
M. Reza Baboor Koochekian, The resident's association of Habitations Du Fort, 2101
René-Lévesque ouest 34
Mme Solange Baril - Groupe Harmonie..... 37
M. Stéphane Febbrari - Table interaction du quartier Peter-McGill..... 41
Mme Thérèse Bouchez 50

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Nous allons commencer. Je me présente, je suis Nicole Brodeur, je suis la présidente de l'Office. Madame Dominique Ollivier m'a confié la présidence de cette commission. Mes collègues, Viateur Chénard, à ma droite, et Joshua Wolfe se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à la deuxième partie de la consultation publique sur le projet du domaine des Franciscains. Nous sommes secondés par Olivier Rinfret qui est secrétaire de la commission et analyste.

10 Cette séance se déroulera en français mais ceux et celles d'entre vous qui le souhaitent peuvent s'exprimer en anglais auprès de la commission.

15 The meeting will be conducted in French but anyone who would prefer to address the Commission in English may do so.

20 Nous accueillons ce soir les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion sur le projet. Il est à noter que cette deuxième phase de la consultation se déroule entre les citoyens et la commission. Les représentants de la Ville et du promoteur ne participent pas comme tel aux échanges.

25 Nous tiendrons trois séances d'audition des opinions, soient ce soir, demain mercredi le 8 juin, après-demain le jeudi 9 juin à 19 h et au même endroit. Nous entendrons une vingtaine de citoyens ou de représentants d'organismes. La commission a également reçu plusieurs mémoires additionnels dont les auteurs ont préféré s'en tenir à une présentation écrite.

30 Les consultations de l'Office reposent sur le principe selon lequel les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leurs opinions dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets. Les consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter le code de déontologie.

35 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chaque personne, soit dix minutes environ pour présenter leur opinion et dix minutes pour un échange entre les commissaires.

40 Je voudrais rappeler à ceux et celles qui ont déposé un mémoire que nous l'avons lu attentivement et en avons même discuté. C'est pourquoi je vous invite à en présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible aux commissaires pour que ceux-ci puissent échanger avec vous.

Les mémoires seront rendus publics à la fin de la semaine. Ils demeureront accessibles sur le site internet de l'Office.

45 Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information, des opinions et des mémoires. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport vers la fin de juillet. C'est la présidente de l'Office, madame Ollivier, qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il sera rendu public dans les quinze jours suivant son dépôt. Quant aux décisions relatives au projet de règlement, elles appartiennent aux élus.

50 Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Louise Philibert, d'un responsable de la sonorisation qui est ici à ma droite, monsieur Serge Bossé. Comme pour la première partie de la consultation, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré. La transcription des notes sténographiques sera accessible sur le site internet de l'Office dans environ une semaine.

55 J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par monsieur Gilles Vézina qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office, avec qui vous avez possiblement fait affaire, de mesdames Julie Dubé et Christelle Lollier-Théberge qui sont préposées à l'accueil ici à l'extérieur et de madame Brunelle-Amélie Bourque qui est responsable de la logistique. Alors la séance de ce
60 soir devrait prendre fin vers 20 h, si tout se déroule comme prévu.

Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui sont irrecevables.

65

Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de l'arrondissement ou du promoteur pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai cette possibilité à la fin de la séance cependant. Il s'agira, bien entendu, de rectifier seulement un fait et non pas d'émettre un commentaire ou encore un avis.

70

Alors là-dessus, j'invite madame Phyllis Lambert ici à l'avant.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

75

Bonjour, Madame et Messieurs les commissaires. Je suis heureuse d'être ici ce soir pour vous présenter un mémoire sur le sujet, c'est-à-dire le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, projet de règlement permettant la réalisation du projet du domaine des Franciscains.

80

Étant donné la haute qualité du quartier et du site, je veux énumérer les éléments importants. Le domaine des Franciscains se trouve dans ce que l'on appelle maintenant le Quartier des grands jardins. Ce quartier rivalise avec le Vieux-Montréal en tant que lieu historique, patrimonial et architectural. Au nord, sur la rue Sherbrooke se trouvent intactes, deux des quatre tours de l'ancien fort des Messieurs, construites vers 1685. Celles-ci mettent en évidence la plus ancienne fortification de notre ville.

85

Plus d'un siècle et demi plus tard, les années 1854-57 ont vu la construction de l'actuel Grand Séminaire conçu par John Ostell et Henri-Maurice Perrault et contigu à l'est, le Collège de Montréal conçu par Perrault, qui fut construit en 1871-72.

90

95 Cependant, quatre rues plus bas, maintenant boulevard René-Lévesque, sur les terrains alors appartenant aux Messieurs de Saint-Sulpice, la maison mère des Sœurs Grises dessinée par Victor Bourgeault est érigée entre 1868 et 1888. Sur le côté sud de ce même boulevard, suivent les villas des années 1830 et 1840, maintenant détruites, subsiste la maison de Joseph Masson
100 construite en 1850-51, construite selon les plans de Pierre-Louis Morin et la maison Frederick Thomas Judah qui n'est pas un architecte, mais qui fut construite en 1874, toutes les deux aujourd'hui appartiennent et sont occupées par les Franciscains. Voisinant, côté nord du boulevard, siège la double maison Shaughnessy, l'œuvre de William T. Thomas, architecte de la magnifique et malheureuse maison Mount Stephen construite en 1874-75 qui fait partie aujourd'hui du Centre canadien d'architecture et dont l'architecte est Peter Rose et moi-même comme architecte consultant.

105 En 1893, une chapelle ou l'église du monastère des Franciscains fut érigée entre la maison Masson et Judah et dessinée par l'architecte Jean-Baptiste Resther et fils. De 1904 à 1908, c'est-à-dire au début du 20e siècle, la maison mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, selon les plans de l'architecte Jean-Omer Marchand et Samuel Stevens Haskell, était la dernière grande œuvre et institution érigée dans le Quartier des grands jardins jusqu'à la fin du siècle quand le Centre canadien d'architecture fut construit en 1989.

110 De tous ces édifices et superbes jardins du quartier, seuls ceux des Franciscains n'existent plus, ayant passé au feu en 1810. Ils nous laissent le présent projet sis sur un magnifique site décrit au 18e siècle comme étant le paradis terrestre, son panorama englobant le Saint-Laurent exhibant les bois et vergers des grandes terres couvrant la contrée d'un paysage fertile et gai. Il est décrit
115 aujourd'hui comme un secteur d'une valeur patrimoniale exceptionnelle, nommé Haut de la falaise. La description de ce site vacant contenu dans le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal que nous discutons aujourd'hui est ainsi, et je cite :

120 « Une propriété d'une superficie d'environ 18 000 mètres carrés, se trouve du côté sud du boulevard René-Lévesque, à l'ouest de l'esplanade Ernest-Cormier, c'est-à-dire c'est le jardin du CCA, qui fait face au Centre canadien d'architecture, lequel inclut le monument classé de la maison Shaughnessy. »

Et le site comprend deux autres lots qui, je cite :

125 « ... sont occupés par d'anciennes villas bourgeoises, les maisons Judah (1874) et Masson
(1850), acquises par les Franciscains dans les années 40 et aujourd'hui occupées par des bureaux.
Ces villas sont parmi les dernières d'une importante génération de constructions qui a marqué
l'urbanisation de Montréal au 19e siècle. De même, contrairement aux autres exemplaires du genre
dans l'arrondissement de Ville-Marie, celles-ci sont les seules à avoir conservé intact leur parvis
130 décoratif ainsi que toutes leurs caractéristiques architecturales d'origine. »

Recommandations. Recommandation numéro 1 : le changement de désignation.
J'approuve le changement de désignation de même que les dispositions générales de l'édifice, tel
que proposé. Mais, un grand « mais » étant donné la grande qualité environnant le site, les édifices
135 dessinés avec soin par les meilleurs architectes tout le long du 19e siècle, ainsi qu'au début et à la
fin du 20e siècle, ces jardins qui ont été dessinés dans les traditions de la Renaissance et de la
modernité, comme le domaine des Sulpiciens du 17e siècle et du CCA, œuvre de Melvin Charney,
l'architecture et l'aménagement paysager doivent renforcer ces qualités.

140 Recommandation numéro 2 : la qualité de l'architecture et paysage. Les indications du
design et de l'aménagement paysager n'étant pas suffisamment inspirantes, je recommande que le
projet architectural soit suivi en design par un comité aviseur qui pourrait être formé de la Table de
concertation des grands jardins, comme nous travaillons sur tout ce qui se passe dans le quartier,
ou un comité tel que le comité Provencher Roy formé par le responsable de la culture de la Ville
145 pour le réaménagement du square Viger ou encore celui de la Fondation Arthur Erickson de la
Colombie-Britannique, pour la sauvegarde et la mise en valeur des œuvres du feu architecte
magistral Arthur Erickson.

150 Un des grands rôles du design du CCA dans les années 1980 était de réparer le tissu urbain
d'un quartier dévasté par la construction d'une autoroute dans les années 60 et comme toute œuvre
architecturale, le bâtiment du CCA et le nouveau bâtiment devraient enrichir et mettre en valeur la
qualité de l'architecture avoisinante et, de façon plus générale, incorporer non seulement les plus
hautes traditions de la Ville mais encore les valeurs intemporelles de l'architecture, la poétique de

155 l'ordre. Est-ce que nous ne devons pas demander autant pour le projet pour le domaine des Franciscains?

160 Recommandation numéro 3 : Jardin commémoratif des Franciscains. Pour que le jardin commémoratif des Franciscains et l'aménagement paysager du site soient des œuvres magnifiques et cohérentes, je recommande fortement un concours tel que celui du ministère de la Culture et des Communications du Québec qui prévoit une allocation de 1 % du budget pour l'intégration des arts à l'architecture. Je ne crois pas que c'est le cas où on pourrait appliquer ça, mais on devrait avoir un concours quand même pour vraiment faire une vraie œuvre magistrale et pas une œuvre quelconque.

165 Recommandation 4 : protection des maisons Masson et Judah. Je recommande que la protection des maisons Masson et Judah et leurs sites doit être encore étudiée afin d'assurer leur pérennité. J'appuie la teneur des propositions soumises par la recommandation 5 du mémoire de la Table de concertation des grands jardins. Cette problématique a été étudiée antérieurement par le Conseil du patrimoine/Comité Jacques-Viger (voir le document du 14 juin 2013). Il était aussi discuté
170 lors de la séance d'information de l'OCPM le 12 mai 2016, par madame Stéphanie Turcotte, qui propose une entente tripartite visant la conservation pour les maisons et jardins. De plus, j'ajoute la nécessité de légiférer l'accès, la protection et l'aménagement de la falaise.
Merci beaucoup.

175 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors on vous poserait quelques questions, si vous permettez. Alors je laisserais mon collègue, monsieur Chénard, vous en poser la première.

180 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Pour la falaise, qu'est-ce que vous pensez...

185 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Malheureusement, je n'ai pas mes aides à côté, alors est-ce que vous pouvez parler plus fort?

190 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Bien sûr. Pour la falaise, quel est le potentiel? Qu'est-ce qui pourrait être fait avec la falaise?

195 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Pour la falaise, alors c'est derrière le CCA, les jardins du CCA, c'est-à-dire en avant le CCA, on a aménagé – mais c'est très à pic – on a aménagé ça quand même d'une façon pour qu'il y ait un ordre et que ce ne soit pas sauvage. Et là-bas, il y a des éléments qui restent des constructions anciennes mais je crois que c'est assez fragile et que... Vous savez, on a des façons d'agir avec les endroits fragiles. On fait des pistes en bois ou on fait ça dans beaucoup d'environnements... Je parle du Louvre à Paris, je parle dans le sud des États-Unis... - je ne peux pas trouver le nom pour l'instant, mais je crois qu'il y a des choses.

200 Mais il faut l'étudier d'une façon très serrée et très rigoureuse pour savoir quelles sont les difficultés. Ça, c'est la première chose. Et puis après ça, voir comment on peut contrôler le passage

205 des gens sur ces falaises. C'est un peu comme on fait pour la montagne, pour protéger les endroits qui sont assez fragiles.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

210 Parfait. Merci beaucoup.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

215 Madame Lambert, vous avez parlé d'un comité aviseur et vous avez cité d'autres exemples. Est-ce que vous pourriez nous donner un peu plus de détails de comment est-ce que ça va procéder, à quel moment?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

220 Oui, oui, tout à fait. Je siège sur plusieurs de ces comités et c'est magnifique au fond. Pour la Table de concertation des grands jardins, chaque personne, chaque développeur, chaque projet qui est proposé, on demande aux gens de bien vouloir nous présenter la chose et nous discutons la chose, le projet. Et nous avons amélioré de beaucoup le projet qui se dresse maintenant à l'est des jardins du CCA. C'est là où il y a les restes de l'ancien...

225

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Les Petites Sœurs...

230 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

235 ... des Pauvres. Puis c'était vraiment... Au fond, dans ce cas-là, le directeur est venu nous voir, l'ancien directeur parce que c'est sur un ancien plan, ce n'est pas le même maintenant, et il est venu nous voir et puis il a dit: « Voilà, j'ai un architecte qui a un projet magnifique pour vous. » Alors j'ai regardé ça et j'ai dit « Non, parce que le CCA, tout ça est classé. » Alors j'ai dit « Non, il faut

vraiment discuter ça avec un vrai architecte » parce que ce n'était pas un projet abordable du tout. Alors après ça, ils ont trouvé des architectes bien, vraiment bien. Puis nous avons quand même discuté la vue quand on passe dans la rue, la vue vers la falaise et beaucoup de choses là-dessus, puis on a vraiment amélioré ce projet de beaucoup. Et on a discuté à plusieurs reprises. D'ailleurs, vous trouvez ça, on parle de ça dans le projet, dans le papier, dans le mémoire de la Table de concertation des grands jardins.

240

- Excusez-moi, je suis un peu fatiguée, j'étais en voyage jusqu'à hier, je suis un peu étourdie.

Puis celui avec le square Viger, il y avait un projet qui n'avait aucun respect, qui était proposé, il n'y avait aucun respect pour l'authenticité de l'œuvre qui est là. Nous avons parlé avec le fils de l'artiste qui l'avait fait et son petit-fils et puis les directeurs des musées de Montréal, c'est-à-dire le Musée des Beaux-Arts, le Musée du MAC, le Musée McCord et le CCA, nous avons écrit une lettre dans les journaux décrivant le projet. Nous avons donc proposé un comité aviseur et puis comme ça, le projet a été quand même changé de gestion dans la Ville et puis le comité a été établi avec le comité de discussion sur le projet, et c'est fascinant. On se rencontre à chaque étape du projet qui avance et nous discutons ça et puis nous avons pu vraiment insister sur cette idée de l'authenticité. C'est très, très important.

245

250

Pour Arthur Erickson, par exemple, il y avait des grands problèmes de comment la province de Colombie-Britannique traite le square qu'il a fait avec le palais de justice et les bureaux de la province et puis aussi l'ancienne cour. Il y avait des grands problèmes aussi, la même chose, le même problème avec le merveilleux bâtiment, le Musée d'anthropologie à UBC University, de la Colombie-Britannique. Nous avons formé un comité de sauvegarde avec des architectes et des paysagistes. Nous avons eu des grandes discussions formelles avec les gens de la Ville, les gens, les clients, les gens de chaque institution et d'autres comités et puis là aussi c'est toujours en train d'être discuté, mais là aussi, ça change.

255

260

Je trouve que c'est tellement important, c'est un ancien projet, on faisait ça au temps de Barronini à Rome, c'était un processus où il y a des gens connaissant qui discutent la chose. Il n'y a pas toujours tout le monde la même opinion mais on arrive à vraiment... C'est une discussion entre égaux si vous voulez. Tout projet s'améliore avec un tel processus.

265

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Merci.

270

LA PRÉSIDENTE :

Moi, j'aurais une question en relation avec votre première recommandation sur le changement de désignation. Vous approuvez le changement de désignation mais vous indiquez entre autres qu'étant donné la qualité environnant le site, notamment les édifices, les deux édifices patrimoniaux qui ont été dessinés, que l'architecture et l'aménagement paysager doivent renforcer ses qualités. Vous avez parlé récemment de l'aménagement paysager en nous faisant une suggestion quant à un processus. Qu'est-ce que vous auriez à dire sur l'architecture?

275

280

Mme PHYLLIS LAMBERT :

De ce projet?

285

LA PRÉSIDENTE :

De ce projet, oui.

290

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Alors c'est un projet qui est dessiné dans les grandes lignes pour avoir l'approbation pour présenter la proposition du changement d'utilisation du sol et ce n'est pas un projet définitif du tout.

295

LA PRÉSIDENTE :

Non.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

300 J'espère. Parfois, des projets comme ça, le projet est intéressant, mais au point de vue paysager, c'est nul, mais entièrement nul. C'est découpé, il y a un drôle de petit jardin pour commémorer les Sulpiciens...

LA PRÉSIDENTE :

305 Les Franciscains.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

310 ... pardon, les Franciscains sur le site. D'ailleurs, ils sont venus sur ce site en venant au Canada dans les années 80, de 1887 c'est-à-dire. Et puis ce n'est rien, nous avons de très bons paysagistes à Montréal, ça devient une chose très importante. Et c'est une chose très importante et ça n'a aucune allure comme c'est maintenant. Puis le bâtiment, vous savez, il y a très peu de désignation de ce que ça peut être dans le dessin mais ça n'a pas l'air d'être une chose simple et rigoureuse que ça devrait être. D'ailleurs, on parle de ça, les architectes parlent de ça.

315 Alors c'est pour ça que je crois qu'on devrait discuter ça. On ne fait pas de guerre, ni rien, mais on discute et tous les processus dans lesquels moi j'ai été présente étaient toujours tout à fait amicaux. Puis vous savez, vous faites quelque chose et vous ne voyez pas toujours ce que ça peut comporter parce que nous sommes toujours un peu *one sided* n'est-ce pas?

320 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

325 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Mais c'est comme une consultation publique, Madame. C'est fou ce que ça a changé les projets à Montréal. C'est la même chose, sauf que ça devient une discussion pas aussi formelle que celle-ci mais une discussion, comme je disais, entre égaux pour dire « Est-ce qu'on ne pourrait pas faire ceci? Est-ce qu'on ne pourrait pas faire cela? » Et puis on suit la chose. Voilà.

330

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Est-ce que je peux abuser et vous en poser une petite dernière. Il y a beaucoup de gens qui aimeraient que le site devienne un parc.

335

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Un quoi ?

340

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Que le site devienne un parc. Et il y a beaucoup de propositions, terrain de soccer, différents usages. Est-ce qu'un usage ou un aménagement qui serait... qui en ferait un site exceptionnel ou est-ce qu'il y a une façon d'utiliser le terrain, si ça devient un parc, qui serait...

345

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Mais qu'est-ce que c'est un parc? Il y a toutes sortes, il y a toutes sortes de parcs

350

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Si jamais. Vous connaissez tellement ça que...

355 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Il y a toutes sortes de parcs, vous savez. Premièrement, il y a les deux sites de la maison Judah et la maison Masson et ils ont leur terrain à eux, mais ces deux maisons-là n'appartiennent pas au propriétaire du terrain des Franciscains. Les Franciscains restent toujours là et c'est à eux. Alors on peut avoir des discussions avec eux sur l'aménagement du terrain mais c'est à eux.

360

Alors c'est quelque chose à *gestionner*, de mettre ça, d'avoir une cohérence quand même parce que c'est finalement un seul site et il y a trois entrées pour les automobiles que malheureusement j'aurais voulu bien que deux, mais c'est... Il faut le comprendre comme un tout et évidemment il faut le *parking* – il y a un mot pour ça en français – pour les voitures sur le site et puis aussi, il faut du *parking* pour les deux bâtiments principaux qui sont proposés.

365

Alors tout ça doit être vu comme un tout. L'agrément commence pour un travail dans un endroit qui est sur le bord de la falaise et qu'il y a des arbres qui pourraient être magnifiques avec encore des plantations et comment est-ce qu'on peut traiter la présence des automobiles, il y a des façons de faire ça. On a fait ça d'une manière très intéressante à Détroit en changeant les niveaux. Il y a toutes sortes de possibilités. Pas toutes sortes mais il y a des possibilités, des bonnes et des pas mauvaises.

370

Mais ce n'est pas un parc public. Je ne sais pas comment... Par exemple, le CCA est un parc désigné par la Ville, du côté de la rue Baile, n'est-ce pas, et les gens peuvent accéder, même avec leur chien, puis on voit les gens qui sont là tout le temps. Alors il faut avoir une entente avec les détenteurs des maisons et des nouveaux bâtiments de comment on va faire ça. Nous avons fait ça avec la Ville.

375

380

Alors il y a des manières de gérer ça et ce n'est pas un parc. Ce n'est pas un parc. Le parc Baile du CCA, c'est un petit parc, oui, je ne connais pas les dimensions exactement mais c'est à peu près 200 pieds par 100 pieds ou quelque chose comme ça, de largeur, et puis c'est aménagé, les gens peuvent s'y rendre et puis ils sont là, puis c'est avec grand plaisir qu'ils sont là. Mais c'est un parc, c'est des jardins de plaisance, ce n'est pas un parc d'activités.

385

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Non. Merci beaucoup.

390

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Madame Lambert.

395

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Je vous remercie beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

400

C'est à nous à vous remercier. J'appellerais maintenant monsieur Jacques Larin.

M. JACQUES LARIN :

405

Madame la présidente, Messieurs les commissaires, le document que je vous présente se situe dans une perspective qui est totalement différente dans ce qu'on présente, je pense, la majorité des dossiers qui vous ont été présentés ou qui vont vous être présentés ou qui seront discutés dans le cours de ces délibérations.

410

Les préoccupations que je présente sont des préoccupations qui sont plus larges que ce projet-là, qui se situent dans une perspective de développement du secteur de Peter-McGill, dans une vue d'ensemble où il y a de l'immobilier, si on veut, à construire et il s'en construit énormément mais où il y a d'autres préoccupations aussi et qui sont des préoccupations de constitution d'une communauté avec les éléments qui permettent de faire vivre une communauté, de la maintenir et de promouvoir le sens d'une communauté réelle et d'une communauté résidentielle qui a les éléments pour atteindre une qualité de vie suffisante.

415

420 Donc la question pour nous a été, pas de savoir si un projet immobilier avait sa place dans ce milieu-là, les questions pour nous ont tourné autour de la constatation qui a été faite dans le cours des années à répétition pour considérer quels étaient les besoins de la communauté vivant dans le centre-ville, dans le centre-ville ouest, et qu'est-ce qu'il fallait faire pour que cette communauté puisse continuer à vivre et possiblement à prospérer.

425 Et il est évident que le constat qu'on est obligé de faire est que le quartier est absolument démunie de toutes les infrastructures communautaires et collectives qui existent dans les autres communautés qui sont supportées par la Ville et qui sont inexistantes ici et pour lesquelles on n'a pas véritablement de plan sauf dans le cours des dernières années ou dans le cours des derniers mois.

430 Une des constatations de laquelle on est parti est évidemment que le quartier est un des quartiers les plus peuplés de la ville. Ça a déjà été le quartier le plus populaire, le plus peuplé des districts du recensement du Canada. Je ne sais plus où les choses sont à l'heure actuelle puisqu'on n'a plus de recensement mais c'est dire que le coin est un coin extrêmement peuplé, très densément peuplé. Donc ajouter une population supplémentaire par l'ajout de tours de condos n'est pas pour nous une priorité. C'est un milieu qui est déjà saturé et le besoin n'est pas de le saturer davantage.

440 Le besoin pour nous est de s'assurer que la communauté du centre-ville... Et la Ville se vante toujours que le centre-ville de Montréal est habité mais pour qu'il continue d'être habité, il faut que le centre-ville ait aussi normalement les infrastructures qui permettent une habitation de qualité dans le centre-ville.

445 Les infrastructures communautaires et collectives, comme je le disais il y a une minute, sont absolument inexistantes. Donc il n'y a pas d'école dans le milieu, il n'y a pas véritablement d'espaces verts, il y a des espaces verts qui sont sur papier mais qui ne sont pas dans la réalité, ils ne sont pas accessibles et même s'ils ont été identifiés il y a dix ans, ils sont toujours dans le même état et il n'y a pas eu véritablement de pas positif de fait pour aboutir à une utilisation publique des

450 terrains qui sont dans le quartier et qui sont en fait en train – et je pense en particulier à Dawson – en train de devenir des terrains bâtis. Les parcs diminuent avec les besoins des institutions qui y sont installées. Donc les institutions les gardent en cas de besoin grandissant.

455 Donc comme il n'existe aucun de ces instruments ou de ces infrastructures essentielles, nous avons porté notre attention, la communauté a porté son attention sur ce facteur-là et a tâché de les identifier et de promouvoir qu'on s'en préoccupe. Il y a eu, comme je le disais aussi il y a une minute, dans le cours des années depuis sept, dix ans, à répétition, des analyses des besoins de la communauté qui ont toujours présenté les mêmes constats et qui ont toujours fait la même analyse : le besoin d'infrastructures communautaires dans le milieu.

460 Il est arrivé que le terrain des Franciscains, que le domaine des Franciscains s'est libéré par un accident malheureux et pour nous, ça a été comme une ouverture. Il y avait une possibilité d'obtenir enfin un lieu où il pouvait s'inscrire les infrastructures dont nous avons besoin. C'est en même temps, comme un mur. On est devant un mur. C'est le dernier domaine ouvert où il est possible d'avoir un terrain qui soit un terrain approprié, suffisamment grand, pour des activités de plein air pour la communauté.

465 Il est peu probable qu'il y ait d'autres terrains qui se dégagent en cours des années, à moins d'incident ou d'accident du même type que celui qui a dégagé ce terrain-là, soit un incendie, ou à moins qu'on décide de démolir une tour dans le centre-ville pour dégager un terrain, mais il n'y en a pas d'autres. Donc c'est celui qui reste et c'est celui qui doit être utilisé à ces fins qui correspondent aux besoins de la communauté.

475 Donc c'est dans cette vue d'ensemble du développement de la communauté que le mémoire que je présente dégage les préoccupations du milieu. Toutes les études qui ont eu lieu dans le cours des années ont été souvent commanditées par des organismes communautaires ou des organismes communautaires encouragés, supportés par la Ville. Comme je vous disais, les résultats ont toujours été les mêmes, les besoins sont des besoins d'infrastructures communautaires et collectives.

480 Il y a eu peu d'écoute de la part de la Ville. On n'a jamais eu véritablement de retour ou de communication avec la Ville qui nous laissait croire que c'était des préoccupations qui étaient aussi les préoccupations... qui devenaient les préoccupations de la Ville.

485 Et même dans le cours des derniers mois ou de la dernière année où le projet est apparu comme un projet... a été présenté comme un projet possiblement à construire sur le terrain des Franciscains, la communauté des résidents n'a pas été consultée d'aucune façon. Donc il y a un problème de communication entre la Ville et les citoyens et il est très clairement perçu que les citoyens, au fond la Ville, et particulièrement dans le centre-ville, sont une nuisance. Ce n'est pas un partenaire avec la Ville, ce n'est pas un partenaire avec la communauté urbaine, c'est une nuisance. Et toutes les actions entreprises ont été – si c'est des actions entreprises – ça a été d'ignorer ou de
490 laisser faire ou de laisser dire la communauté sans véritablement l'entendre et l'écouter.

Il y a une série d'arguments que j'ai développés, que vous avez eu, je pense, l'occasion de lire. Le coût des terrains, c'est certain que le coût des terrains est très élevé dans le milieu où on est, sauf que quel que soit le terrain qu'on voudrait acquérir à un moment donné, il n'y aura pas
495 d'aubaine dans le milieu, il n'y aura pas de vente de feu ou rien du genre. Donc c'est un investissement qui est un investissement qui est comme barré. On est dans cette branche-là de l'investissement qu'il y a à faire. J'utilise le mot « investissement » parce que la Ville utilise le mot « dépense ». À mon avis, ce n'est pas une dépense, c'est l'acquisition d'un actif et d'un actif qui est pérenne, c'est-à-dire qui va subsister quel que soit le passage du temps et qui pourra toujours faire
500 l'objet d'une affectation différente suivant les besoins, suivant l'évolution des choses.

Donc l'acquisition d'un terrain comme celui-là est un investissement pour que la Ville fasse, mettre en œuvre ses missions essentielles qui sont celles de fournir aux citoyens les moyens
505 d'acquérir une qualité de vie suffisante à l'égal des autres districts de la Ville. Il y a une disproportion entre ce qui existe ici au niveau des infrastructures communautaire et collectives, qui est inconcevable, par rapport aux autres districts de la Ville, même des districts du centre-ville où il existe des aréna des patinoires, des centres communautaires, centres culturels, parcs extérieurs, aires de jeux, etc., alors que Peter-McGill est à toutes fins pratiques abandonné depuis des années sans qu'il y ait aucun investissement qui se fasse, qui ait été fait à ce niveau-là.

510

Donc il y a aussi une inégalité, une iniquité qui est flagrante et il est impossible de la saisir, impossible de la comprendre. Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de possibilité de faire ce qu'on fait, ce qu'une ville fait généralement ailleurs dans l'ensemble de ses quartiers? Il y a une opportunité qui se présente et l'opportunité, on la laisse tomber et on refuse de l'utiliser. C'est assez étonnant dans ce

515

contexte-là où il y a quand même des choses à récupérer. Il y a une récupération qui est à faire et qui n'est pas faite.

520

Le maire a parlé aussi par rapport à l'Hôtel-Dieu, du maintien, du respect de l'histoire et de l'esprit des lieux. Il me semble que ce qu'on veut faire est tout à fait contraire à ce que propose le maire pour ailleurs et qu'ici, ça ne semble pas s'appliquer. C'est-à-dire qu'il y a une histoire des lieux, il y a un esprit des lieux, l'esprit de l'Ordre des Franciscains et je ne vois pas la correspondance qui existe entre ce que les Franciscains ont signifié dans le milieu et ce que les tours à condos de luxe ont à voir avec le sens et le respect de l'histoire et de l'esprit des lieux.

525

On nous dit que l'Hôpital pour enfants pourrait éventuellement nous donner des lieux possibles. On est en train de discuter et c'est évidemment une discussion qui se fait entre la Ville et un promoteur, encore une fois où les gens du quartier sont nulle part. Et il y a des négociations qui se font et qui se font très certainement en fonction de la rentabilité des lieux que le promoteur veut acquérir. Donc les enjeux sont la rentabilité des lieux pour le promoteur et une vague notion de la

530

Ville de dire qu'on pourrait installer dans ce milieu des équipements collectifs et communautaires. Donc possiblement un terrain qui serait celui – mais je pense – du terrain de stationnement.

535

Sauf que la personne qui était présente du côté du Service d'urbanisme à l'assemblée de présentation a été incapable de dire ce que pourrait être ce terrain-là étant donné encore une fois les négociations qui ont lieu avec le promoteur et qui doit préserver la rentabilité de son projet, qui est une considération majeure dans ce cas-là. Et les projets éventuels de la Ville qui pourraient être le redressement de la rue Lambert-Closse, donc qui couperait ce terrain-là des trois quarts, ou des possibilités d'avoir des habitations plus accessibles pour des gens qui ont des moyens moins élevés, donc qui pourrait faire en sorte qu'effectivement, le terrain soit occupé par d'autres

540

occupations que celle qu'on voudrait.

Donc les espérances du côté de l'Hôpital pour enfants sont d'une fragilité extrême et qui n'offrent aucune crédibilité qu'il va y avoir une possibilité qu'il existera quelque chose qui soit satisfaisant.

545

La dernière considération que je veux apporter, c'est le fait que nous soyons ici. La communauté n'a jamais manifesté le désir d'être entendue par l'Office de consultation dans la mesure où nos démarches nous laissaient croire qu'un référendum suivant les règles qui ont cours dans la majorité des cas, aurait été remporté. Donc il y aurait eu une objection de la part de la communauté, une objection qui aurait eu des effets obligatoires, c'est-à-dire que le référendum étant remporté, la Ville aurait été dans l'obligation de suivre ce que le référendum apporterait.

550

Quand on demande à l'Office de consultation, par la loi, par l'article 89, c'est un détournement très évident du processus démocratique puisqu'on élimine cette possibilité-là, cette certitude-là pour nous donner une possibilité de nous faire entendre alors qu'on ne nous a jamais entendus. Donc venir ici, ça n'est pas nécessairement le désir et ça n'est pas la certitude qu'on avait obtenue par un possible référendum et qui nous glisse des mains.

555

Et la dernière chose, c'est que le Service d'urbanisme est, à toutes fins pratiques, privatisé. Ce sont les promoteurs qui décident de ce que l'urbanisme à Montréal doit être et la Ville suit et donne les possibilités, les permissions requises pour que les promoteurs fassent le centre-ville.

560

Ce centre-ville-là est en train d'être fait, ce que j'appelle en silos, c'est-à-dire qu'on construit des grandes tours, les unes à côté des autres, qui ont chacune leur petite communauté au sens de communauté, donc il y a un dépanneur, un petit gymnase, un barbecue en haut, il n'y a pas d'espace vert autour. Donc on est en train de construire une ville en silos et c'est ce qu'on veut faire encore ici, alors que ce qu'on voudrait dans la communauté, c'est développer une possibilité de vivre comme une communauté.

565

LA PRÉSIDENTE :

570

Merci, Monsieur Larin. Si vous permettez, on vous posera quelques questions.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

575 Dans votre mémoire, vous parlez d'une taxe en 2010 qui aurait été perçue pendant une période de trois années, qui aurait été utilisée totalement en dehors.

M. JACQUES LARIN :

580 Oui.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

585 Pourriez-vous nous en dire plus, s'il vous plaît?

M. JACQUES LARIN :

590 À ce moment-là, l'arrondissement, il y avait un maire d'arrondissement et il y avait un maire de Montréal, qui étaient différents. Et le maire de l'arrondissement, avec les représentations qu'avait faites la communauté aussi auprès de lui – mais ça commence à dater de pas mal de temps – donc on avait demandé la possibilité d'avoir un centre communautaire. Et le maire de l'époque avait été d'accord avec cette idée-là, sauf que l'arrondissement n'avait pas les moyens. Et comme on présume que le secteur ici est un secteur riche, ce qui est absolument faux puisque 40 plus pour cent de la population du district Peter-McGill est une population qui vit sous le seuil de la pauvreté.

595
600 Donc le maire avait proposé qu'il y ait une taxe spéciale pour accumuler les fonds nécessaires à la construction d'un centre communautaire. Donc tout le monde a consenti. Je n'ai pas entendu de révolution, je n'ai pas vu de révolution dans les rues et la taxe a été prélevée. Et quand est venu le moment, on a eu des choix de l'utiliser ailleurs. En autant que je me souvienne, il y a une partie des fonds qui a été utilisée dans l'est de la ville pour des infrastructures alors qu'ici, on n'en a aucune. Et les fonds qu'on a ici accumulés ont servi ailleurs. Donc c'est assez, disons,

frustrant de se donner la peine, de se donner les moyens d'avoir déjà un début d'infrastructures communautaires et de se retrouver dix ans plus tard au point de départ, avec rien.

605 **M. JOSHUA WOLFE, commissaire :**

610 Monsieur Larin, dans votre mémoire, vous avez aussi parlé de l'idée que si le site deviendrait un parc, vous proposez de faire un lien avec la terrasse Cormier; comment est-ce que vous prévoyez ça? Est-ce que l'entrée de l'autoroute serait en tunnel ou qu'est-ce que vous prévoyez?

M. JACQUES LARIN :

615 Pas nécessairement un lien physique mais au moins un lien visuel, c'est-à-dire que de la rue Saint-Mathieu jusqu'à Atwater...- pas Atwater, la petite rue qui est en face...

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

620 Lambert-Closse?

M. JACQUES LARIN :

625 Non, un peu plus loin. Entre Lambert-Closse et Atwater, c'est un espace qui serait
suffisamment grand et qui permettrait de récupérer en grande partie la falaise ou d'avoir un projet
par rapport à la récupération de la falaise qui est un... On a l'habitude à Montréal de sacrifier et de
saborder tout ce qui est élément topographique. Partout dans la ville, on coupe, on casse, on détruit.
Ça serait le moment, à ce moment-ci de l'évolution des choses, de récupérer un élément
topographique important et d'aller redonner une existence réelle – parce que les gens ignorent c'est
630 quoi la falaise Saint-Jacques et ignorent d'où ça provient – il y aurait une possibilité à la fois de la
récupérer, d'en récupérer une bonne partie, de l'aménager et d'utiliser les petites maisons.

635 C'est le programme que je mets en proposition à la fin de mon texte, utiliser les maisons
Judah et Masson comme des éléments d'un projet muséal qui pourrait utiliser la falaise, la falaise
comme élément géographique qui pourrait être une explication à la fois de la falaise comme telle
qui était la plage de la mer Champlain, liée à la montagne, donc un centre d'interprétation.

640 Une des deux petites maisons pourrait être en partie un centre d'interprétation de la
géologie de Montréal, ce qu'on ignore totalement, et aussi la maison, par exemple, Judah pourrait
servir de centre d'interprétation aussi de l'extension de la ville qui est sortie des murs finalement
dans les années 30, je pense, et qui est montée sur la falaise, qui a utilisé la falaise comme lieu
pour... Au fond, la première banlieue de Montréal qui a été une banlieue de villégiature au début et
qui est devenue une banlieue plus stabilisée par des maisons ayant une constitution plus solide et
en particulier en pierre.

645 Donc il y aurait des possibilités là. Et de lier aussi avec toute l'histoire du quartier qui est un
quartier au fond historique puisque, comme je le mentionne, les Indiens utilisaient la falaise pour
faire le transport de leurs objets quand ils les amenaient à Hochelaga et qu'ils avaient comme point
d'arrêt ce qui est devenu le fort de Saint-Sulpice. Donc il y a un lien à faire entre toute la démarche
des Indiens par rapport à Hochelaga et par rapport à la Ville de Montréal par la suite, de lier cet
650 élément-là aux éléments géologiques et aux éléments du développement de la Ville qui est parti de
la Ville pour venir vers ici.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

655 Une petite question. Quel genre d'aménagement, quel genre d'équipement collectif, si ça devenait un parc, supposons, quel genre d'aménagement? Parce qu'il y a beaucoup de propositions qui répondent à des besoins très, très différents, des personnes âgées au terrain de soccer, etc., votre idée là-dessus?

M. JACQUES LARIN :

660 Je ne sais pas. Je suis passé par hasard devant l'École du Sacré-Cœur près de la rue Ontario et de Sève, dans ce coin-là. Et par hasard, c'était la période de récréation et il y avait un groupe d'enfants de 10-12 ans qui jouaient au soccer mais sur un terrain de 60 x 40 avec des buts de hockey mais qui n'avaient pas l'air de se poser de questions, est-ce que c'est un vrai terrain de soccer? Est-ce que j'ai la grandeur olympique? Est-ce que j'ai la grandeur des grandes ligues? Ils n'avaient pas l'air de se poser ces questions-là et ils avaient l'air d'avoir énormément de plaisir.

670 Et on pourrait faire un terrain de ce genre-là sur l'espace qui est disponible. On ne peut pas faire un terrain de nature olympique et professionnelle mais il peut y avoir un terrain de cette dimension-là qui pourrait servir aux enfants de cet âge-là. Il pourrait y avoir une piste de jogging aussi. Il pourrait y avoir, comme on l'a fait dans d'autres parcs encore une fois, ailleurs dans Ville-Marie, des courts de pétanque où les gens sont très actifs avec des comités et des clubs.

675 Donc il y a des possibilités. On n'a pas fait de projet définitif pour dire il y aurait tant d'espace dévolu à tel type d'activité parce qu'on s'est fié au fait que la Ville en connaît déjà un bout et qu'avec la connaissance des limites du terrain, elle pourrait nous faire un plan qui serait un plan parfaitement compatible avec les besoins de la communauté.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

680

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

685

Alors je vous remercie beaucoup, Monsieur Larin. J'inviterais maintenant madame Yan Zhao.

Mme YAN ZHAO :

690

Good evening everyone, and now, today, please permit me to speak English and I will introduce myself first. My name is Yan Zhao and I did this statement with my friend Yin Zhan Sheng. Actually, we are students downtown, so we have lived downtown for the last two years. According to this project, our viewpoint for this project to build 360 condominiums in this area is no. Why? Because we have three reasons to support our point of view.

695

The first is, in this area we need, the people need green space in this area and obviously the lack of green space and sports fields for thousands of residents, families and the young generation. And also, since the last four years the people in this area have already wanted to create a recreational green space. The green space in this area is six times lower than the environment, environment norms, and there is no outside play area in this area. So obviously, we need, the people living in this space need green space.

700

705

The second reason to support our point of view is focused on economy because the economy is relevant with the people's life quality. And obviously, the object for this project is investment, investment is different from the living, and if more investment on the building in this area, the living cost in this area is well much higher than other places. Why? Because the price to live in this building will increase. Because the great increase of rent cost will increase.

710 This situation would adversely affect the net profit for some businesses, especially for some self-employed businesses, some businesses such as department stores, restaurants and coffee shops. As soon as the rent cost increases and the business bosses will pay more money for their business costs, and the result of this increase of renting cost is a decrease of the employees' salary. This situation, this relationship is obvious.

715 In order to control or decrease the business cost which is increased by the building investment, which is increased by the renting cost, some businessmen might consider reducing the salary of their employees in this area. As a result, the people's salary will decrease and the living cost increase, the people's salary decrease. This situation is unbenefit for the people living in this area.

720 And the last reason to support my point of view is based on the attitude of the residents. Obviously, the residents, based on this situation, the point of view of the residents think that it is necessary to provide more green space and sports areas for the residents in this area. A large park should be built and the government should prepare for the tourists to make future park area.

725 So based on these reasons, the lack of green space, the living quality of the residents and the attitude of the residents, we could draw the conclusion that we must say no to the project and we should focus on the people's living quality and the respect of the residents' point of view for the living conditions in this area.

730 So at last, I think the project is not, we think we should say no to this project. This is my point of view and presentation, thank you very much.

LA PRÉSIDENTE:

735 Thank you very much.

M. JOSHUA WOLFE:

740 Before you leave, Mme Zhao, you're in favour of a park, what kind of facilities, what sort of uses would you see for that park if it were to become, if the site were to become a green space?

Mme YAN ZHAO:

745 You mean the park for which objective?

M. JOSHUA WOLFE:

750 Yes, like a ball field, a soccer field or benches or picnic tables, what kind of things would you like to see there?

Mme YAN ZHAO:

755 I think the object of the park should benefit the people, especially the young children, and after they have, when they are free, they had better have the green space to experience the living life with the family, to experience the natural conditions, so I think the park should benefit for the young children as well as the families.

M. JOSHUA WOLFE:

760 Thank you.

LA PRÉSIDENTE:

765 Thank you very much.

Mme YAN ZHAO:

Thank you.

770 **LA PRÉSIDENTE :**

J'appellerais maintenant madame Marielle Ouellette, s'il vous plaît.

775 **Mme MARIELLE OUELLETTE :**

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

780 Bonsoir, Madame!

Mme MARIELLE OUELLETTE :

785 Je viens à titre personnel comme résidente qui habite juste en face du terrain des Franciscains depuis le 1er septembre. En fait, je suis au coin de du Fort et de René-Lévesque, dans un édifice qui appartient à la SHDM. J'ai loué cet appartement-là très rapidement en état d'urgence. L'appartement est correct. L'environnement, je ne l'avais pas observé et quand je suis arrivée, j'ai eu deux chocs. Il y en a un extraordinaire, magnifique, je n'en suis pas encore revenue. La maison qui est en face, je ne sais pas le nom parce que madame Lambert tout à l'heure parlait des noms des maisons, je n'ai pas le nom, mais la maison qui est en face de chez moi est magnifique.

795 Quand les feuilles sont tombées des arbres – là, en ce moment, elle est complètement noyée dans les arbres – j'ai commencé à prendre des photos. J'ai pris des photos tout l'hiver, le matin, le jour, à la tombée du jour. Si j'étais bonne avec l'ordinateur, j'aurais pu vous tenir 30 minutes ce soir avec des photos juste de cette maison-là. C'est une merveille. Il y a des maisons magnifiques à Montréal mais cette maison-là est exceptionnelle.

800 De l'autre côté de la rue du Fort, il y a le jardin du Centre d'architecture avec ses sculptures. Ça, ça a été un choc pour moi aussi. Disons que la sculpture est un univers que je connais puisque je le pratique d'une certaine manière et je suis là souvent. C'est un jardin qui est très apprécié par le gens et ils ne le respectent pas toujours parce que je trouve que c'est très sale. Les gens jettent beaucoup de déchets. Mais il y a un monsieur qui va dormir, il s'assoit, un vieux monsieur avec sa canne, qui s'assoit au pied d'une sculpture où il n'y a pas de banc, il dort là régulièrement. Il entend certainement le trafic mais il ne le voit pas. Ça fait qu'en tout cas, c'est un jardin qui est très apprécié et moi aussi je l'apprécie beaucoup.

810 Ça, c'est le côté fantastique. Je n'en suis pas encore revenue. Je me dis à Montréal, on est capable d'avoir un jardin de sculptures et on est capable de préserver des maisons, même si on a mis une autoroute juste à côté.

815 Mais le choc, c'est le boulevard René-Lévesque. Il a six voies, sauf les fins de semaine quand il y a deux voies qui sont pour le stationnement. Le trafic est incroyable, c'est continuellement bloqué. Il y a les ambulances, les voitures de police, les pompiers et ça, c'est sans compter les gens qui courent, parce qu'entendre passer une ambulance, ce n'est pas si pire, mais d'entendre courser les gens la nuit, c'est très pénible. Il y a beaucoup d'accidents. Il y a des accidents sur la 720 Ouest. À ce moment-là, le trafic est bloqué encore plus. C'est très bruyant. On ne peut pas... Dans mon appartement, je suis obligée de fermer les fenêtres pour avoir une conversation et pour écouter de la musique. Je m'adapte, je les ferme mes fenêtres.

820 Mais je ne peux pas concevoir qu'on va bâtir 360 condos à un endroit qui est saturé. Quand j'ai su ça, parce que moi, je voyais la maison et je voyais l'autre maison plus loin et je voyais qu'il y avait un terrain en friche, mais je me disais – moi, je suis optimiste – je voyais le jardin du Centre canadien d'architecture, la magnifique maison, le terrain en friche et l'autre maison. Moi, dans ma logique, il y avait un projet là qui serait en continuité. Il y aurait comme une beauté, on conserve un espace vert, on continue dans l'esprit du patrimoine, le Centre d'architecture, une maison magnifique, on fait quelque chose qui est en continuité et on a l'autre maison. Et j'entends parler qu'on allait construire des condos, je ne savais pas combien. Mes culottes me sont tombées à terre

mais quand j'ai su qu'il y en avait 360, vous n'avez pas idée de la révolte que j'ai ce soir. C'est ce qui m'amène ici.

830

360 condos. J'avais plein de photos ce soir mais je ne suis pas très habile avec l'ordinateur alors je ne les ai pas apportées. On a juste à regarder ce qui se construit à côté. Regardez au centre-ville tout ce qui se construit. À côté du square Cabot, on est en train de construire un autre immeuble. De la terrasse dans l'édifice où j'habite, avant, on voyait un petit bout de montagne. On ne voit plus la montagne. Les guides touristiques quand ils font visiter Montréal, ils disent : « Il y a une montagne à Montréal mais on ne la voit pas, elle est derrière. »

835

Pour connaître la montagne, il faut être sur la montagne. On ne la voit plus la montagne. Et là, on dit qu'on va construire 360 condos. Alors je ne sais pas qui prend les décisions d'accorder quelque chose comme ça mais il y a de l'argent là-dedans qui a du pouvoir parce que je ne sais pas où est la conscience des gens pour accorder un projet comme ça.

840

Je pense que si on est responsable à la Ville de Montréal, qu'on a un poste, c'est pour être responsable par rapport aux citoyens. Les citoyens paient des taxes et ils veulent, ils ont besoin d'espaces verts et ils ont besoin de beauté, ils ont besoin d'air pur.

845

Je reviens sur le besoin de beauté, peut-être parce que je suis une artiste, mais les gens qui vont au Centre d'architecture, plutôt que d'aller au petit parc, parce qu'il y a un petit parc où il y a trois bancs pas loin de chez nous, il n'y a jamais personne là, ou bien les gens qui sont saouls, mais les gens qui ont besoin de beauté vont au Centre canadien d'architecture. Il y a moyen de faire dans l'espace qui est vacant en ce moment, il y a moyen de faire quelque chose pour les gens, quelque chose qui soit beau. Je pense à la beauté et je pense aussi aux gens, aux jeunes.

850

Au Centre canadien d'architecture, je vois des gens essayer d'aller jouer au ballon. Le terrain est en pente, le ballon roule vers le boulevard René-Lévesque. Alors ils ne jouent pas longtemps. Ça fait que là, ils s'essaient avec un frisbee. Il n'y a pas de familles qui vont là parce que ce n'est pas possible d'amener une famille, il n'y a pas de table de pique-nique, ce n'est pas fait pour ça, c'est un jardin de sculptures. Mais je vous dis, il y a des gens qui vont s'asseoir là, qui vont se faire bronzer. Il y a un monsieur que je vois régulièrement avec sa canne, un monsieur qui doit

855

860

avoir 80 ans, il s'assoit – et ce n'est pas très confortable – il s'assoit sur le socle d'une sculpture et il dort là.

865

Bien, il me semble que ces gens-là auraient le droit d'avoir un parc. Je n'ai pas d'idée comment pourrait être le parc mais je pense qu'il devrait être en respect avec le patrimoine, il devrait être beau, il devrait être accessible à toutes les catégories de gens, que ce soit des personnes âgées, des jeunes qui ont besoin d'un terrain de soccer, les petites familles.

870

Moi, j'étais prof pour les immigrants, j'enseignais le français, je viens de prendre ma retraite, et j'ai toujours vanté Montréal aux immigrants qui arrivaient, que ce n'est pas facile d'arriver à Montréal, et dans leur français tout croche, la première chose qu'ils réussissaient à me dire dans leurs premiers jours à Montréal, c'est comment ils avaient adoré la montagne. Et je leur demandais : « Est-ce que vous retournez? - Ah! Mais non. On n'a pas d'auto. On n'a pas d'auto. Et c'est très difficile de demander aux gens qui nous ont aidés, ils nous ont tellement rendu service, ils nous ont tellement aidés, ces gens-là, on ne leur demande pas de nous ramener à la montagne. »

875

Moi quand je vais à la montagne, parce que j'y vais, j'y vais en métro, en autobus, je ne vois pas de personnes âgées là qui seraient capables, à moins d'avoir une voiture, je ne vois pas de familles avec des poussettes qui n'ont pas de voiture. C'est des gens qui ont des voitures qui vont à la montagne. Alors où est-ce qu'ils vont les gens? Ils n'ont pas de place où aller.

880

Moi, la résidence où j'habite, il y a des personnes âgées. Ils ne se promènent pas. Puis quand ils se promènent, ils sont sur le boulevard René-Lévesque ou bien sur la rue Sainte-Catherine. Puis quand ils vont s'asseoir, ils vont s'asseoir à la Place Alexis-Nihon parce que là, ils peuvent s'asseoir, il y a des petits bancs à l'entrée.

885

C'est quoi qu'on a à offrir aux gens? Je pense que ça résume un peu. En tout cas, je pourrais dire aussi que je suis étonnée qu'on construise autant de condos. J'en reviens pas de voir tout ce qui se construit alors qu'on entend à Radio-Canada que le marché des condos est saturé. Les gens ne sont pas capables de revendre leurs condos, ils vendent à perte. C'est sûr que les promoteurs, ils s'en foutent eux autres parce qu'au moment où ils vendent leurs condos ultra

890 modernes, ils font leur argent. Après, que les gens aient de la difficulté à vendre, ils s'en foutent, ce n'est pas leur préoccupation, mais on est saturé.

Alors je ne sais pas mais où est la conscience? Où est, je dirais le mot « sagesse » des gens qui décident? C'est une question d'âme. La beauté, la sagesse, c'est une question d'âme.
895 Montréal est une ville magnifique. Elle est en train de perdre son âme. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Madame Ouellette. Moi j'aurais une question à vous poser. Vous énumérez un peu les parcs qu'il y avait à proximité de là où vous demeurez. Est-ce que vous allez parfois au square Cabot qui est sur...
900

Mme MARIELLE OUELLETTE :

905 Oui. Mais le square Cabot, ce n'est pas un parc; c'est un lieu de passage et c'est un lieu où il y a... En fin de semaine, il y avait des gens qui faisaient signer une pétition pour quelque chose. C'est un endroit magnifique, il a été réaménagé, c'est magnifique pour ça, pour rassembler des gens, justement pour promouvoir quelque chose, pour faire un petit festival, une petite musique, sinon on passe.

910 Moi, je passe pour aller au métro et on passe. Il y a quelques bancs, ce n'est pas un parc, ce n'est pas un endroit convivial. C'est convivial dans le sens que oui ça rassemble des gens ponctuellement. C'est magnifique que ça existe, je ne lèverai jamais le nez là-dessus, il a été rénové, il a été bien rénové, rénové avec goût mais ce n'est pas un parc. Ce n'est pas un endroit qui rassemble les gens d'une manière quotidienne, d'une manière conviviale. Ça va rassembler
915 comme je vous dis pour quelqu'un qui va prendre, qui va se mettre debout devant la statue et qui va prendre le micro et qui va faire valoir un point de vue. Là, tout le monde s'attroupe et pendant quinze, vingt minutes, on écoute, on signe une pétition et on continue notre chemin.

920 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Merci beaucoup, Madame.

Mme MARIELLE OUELLETTE :

925

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

930

Alors si vous êtes d'accord, on prendrait une pause de quinze minutes et on revient avec l'Association des résidents des Habitations du Fort. Merci.

935

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

940

Alors je demanderais à monsieur Koochekian, s'il vous plaît. Alors M. Koochekian.

M. REZA BABOOR KOOCHEKIAN :

945

Hello to everybody.

LA PRÉSIDENTE:

950

Hello, welcome.

M. REZA BABOOR KOOCHEKIAN:

My name is Mohammad Reza, my family name is Koochekian Saboor. I'm a resident of René-Lévesque but here I am reading my paper, the paper which is with you.

955

We, the Residents' Association of the Habitations Du Fort, located at 2101 René-Lévesque Ouest, are a tenants association representing the needs and the interests of our 86 apartments - means I am here representing 86 people, maybe more than that too, it is not one person, and really, they all signed against, practically we have signed against this project – apartment complex for the senior citizens, those 60 years and older. The main mission of our organization is to defend the rights of our tenants. We live directly across from the Franciscan site on the boulevard René-Lévesque Ouest, and we will be directly impacted by the result of this decision. Very much it is affecting everything practically.

960

A majority of our residents are socially isolated, low-income, handicapped elderly people with limited access to the private events and the public parks located outside of the Peter-McGill district. For some of you, Mont-Royal Park may seem close, yet for an elderly senior citizen with mobility problems, it is very far and therefore not accessible. On a summer day, we would simply like to walk out our door and find tranquility in a safe, public space in nature for all generations to enjoy. The miniscule parks currently located in the sector are insufficient to the needs of elderly people, to families and to adults. They quickly feel crowded and are surrounded by so much pavement.

965

970

Meanwhile, the CCA is not a public park, and Cabot Square contains more concrete than nature. The Franciscan site is a much more appropriate site for a proper public park, with a potential for a shelter for picnics and for elderly people to seek shade on a hot summer day. The sidewalk in front of our building can easily be modified for safe passage across the street. Senior citizens can interact with other generations and families, which is becoming more and more difficult to do in our increasingly individualistic, privatized society.

975

980

We find the Condo project to be a deplorable insult to the citizens of Montreal. It will negatively impact the neighbourhood, literally casting its long shadows upon the adjacent historic buildings, and upon our modest apartment complex. The small 'public' park proposed in your

985 project is shamefully small, and will be overshadowed by the two towers. Compared to other
neighbourhoods in Montreal where parks are abundant, we are currently asphyxiating due to the
lack of green space in Peter-McGill. We do not even have a public community center.

990 The further destruction of green space and community space will contribute to more
loneliness, more solitude among senior citizens, and lead to a decline of our mental and physical
health. We urge the Borough of Ville-Marie to make the morally right decision and benefit the needs
of the thousands of seniors and families in Montreal, instead of the private interests of the privileged
few.

We, the residents of Habitations Du Fort, are saying 'NO' to the Condo Project.

995 Best regards from our building.

1000 And another thing I want to tell you, usually they say in a phrase that no birds can live in
golden cages because they prefer, with all the cage which is golden, they prefer to stay in nature, so
we need nature. We are part of the nature. If you take our nature, if you take our space, we are in a
prison. And if you make those two towers there, you know, you block absolutely everything,
everything. We cannot even see in front. That is the effect of that. And not only that, you're taking all
our benefits. We don't have any recreation place, we don't have any play place. The citizens are
there, there are 86 people, families there.

1005 I mean what I am telling you, the local government doesn't listen to us and they have to
respect these old-aged people. They are very sick. I tell you, two, three days back was a committee
there and a person who was in the room two, three times he went to the hospital because he has
hallucinations, he was there in the room all the time, he couldn't go out, and he had hallucinations
because he was thinking there is a snake in the room. And two, three times I went and I searched
everything and there was... Because he needs somewhere to go and sit in the summertime. The
1010 whole winter he is in the room, now in summer still he is in the room because there is no place
outside to sit and this is a prison for him, for everyone of those people a prison. We don't have any
place even to do exercises, simple exercises.

1015 We don't have any restaurants. I mean restaurants in the vicinity, there are a lot of
restaurants. As one of our friends was telling me, it is expensive. Our budget doesn't allow us to go
and we need some sort of help. It is elderly citizens of this country, they pay taxes and they have
rights. This is Canada, I mean, the second largest country, the largest land in the world, but we don't
1020 have space for our people to go in nature. We don't have a car to go outside. We don't have a
place to go... I mean facilities to go somewhere else. Give us a chance to live there a little bit in our
end of our life, a better life.

LA PRÉSIDENTE:

1025 Thank you very much.

M. JOSHUA WOLFE:

1030 Thank you. Your brief was very brief and you made all your points very clearly, except for
one question that I have to ask you. You mentioned, your sentence: *the sidewalk in front of our
building can easily be modified for safe passage across the street.*

M. REZA BABOOR KOOCHEKIAN:

1035 Yes.

M. JOSHUA WOLFE:

Are you thinking of a crosswalk in the middle of the block or what do you mean by that?

1040 **M. REZA BABOOR KOOCHEKIAN:**

They can do that, I mean I am not an engineer, but as far as I know, there is a way to do that.

1045 **M. JOSHUA WOLFE:**

I'm not following what you mean, at the corner or a traffic signal, or what?

1050 **M. REZA BABOOR KOOCHEKIAN:**

No, there is a way which they can divert it and then make it to pass from there just across from the road.

1055 **M. JOSHUA WOLFE:**

Okay.

1060 **M. VIATEUR CHÉNARD:**

Are you using Cabot Square, or some of the residents in your building go to Cabot?

1065 **M. REZA BABOOR KOOCHEKIAN:**

It's very crowded, we cannot go there, particularly... It's very crowded. There is no place to play or to get together with other seniors. The only thing is you can sit there, but in the wintertime we cannot sit there, even in the summertime we cannot sit there. We cannot play, we don't have any place to exercise, just like we don't have any place to go swimming. I am a sportsman, in my young time I was champion in my sport; but the thing now, I have no facility to do anything. Even if I want to do some exercises, I have to do it inside my room.

1070

M. VIATEUR CHÉNARD:

Okay, thank you.

1075 **LA PRÉSIDENTE:**

Thank you very much.

M. REZA BABOOR KOOCHEKIAN:

1080

Thank you.

LA PRÉSIDENTE :

1085

J'appellerais maintenant madame Solange Baril. Bonjour, Madame!

Mme SOLANGE BARIL :

1090 Bonjour, Madame! Le mien est assez court aussi, tout le monde sera content. Alors bonsoir, Messieurs, Madame! Mon nom est Solange Baril, je viens au nom de l'organisme pour lequel je travaille, le Groupe Harmonie. Le Groupe Harmonie est un organisme communautaire enraciné dans Peter-McGill depuis sa naissance en 1983. Il est un fruit du CLSC Métro et grâce à ce lien, nous avons toujours des locaux gratuits, ce qui est fort chanceux au centre-ville de Montréal où, comme vous le savez, les locaux sont extrêmement chers pour les organismes et tout le monde en fait.

1095

1100 Alors le Groupe Harmonie a une mission unique au Québec, nous venons en aide aux personnes âgées qui ont un problème de dépendance – toxicomanie, dépendance au jeu – et nous chapeautons aussi une ITMAV – une Initiative de travail de milieu auprès des aînés vulnérables – dans des HLM du secteur ainsi que du travail de milieu à la Place Alexis-Nihon où, comme disait

quelqu'un plus tôt, les gens aînés qui n'ont nul autre endroit où aller peuvent aller prendre un café et passer du temps.

1105 On pense souvent que les personnes qui ont des problèmes de consommation sont des personnes vulnérables et avec des moyens plus réduits. C'est souvent le cas. Nous avons aussi cependant des personnes bien aisées qui ont des problèmes de dépendance ou de jeu.

1110 Alors si les gens sont tous différents, il y a un point qui les relie. Je dirais 99 % des personnes aidées par le Groupe Harmonie sont des personnes qui souffrent d'isolement et de solitude. Ces gens-là, comme de nombreux l'ont mentionné aussi préalablement, n'ont pas d'endroit où rencontrer d'autres personnes, ni centre communautaire, etc.

1115 Nous travaillons avec des bénévoles au Groupe Harmonie, des gens qui s'engagent à être en relation pendant six mois ou plus avec une personne aînée qui a un problème de dépendance. Ces jumelages se font parfois dans les lieux publics où ils vont prendre des rencontres ponctuelles aux deux semaines ou à la semaine. Les lieux donc où les gens, les aînés, mais aussi les familles peuvent se rencontrer dans des endroits agréables, dans Peter-McGill, vous le savez, encore une fois, sont extrêmement rares. Voilà.

1120 La diversité au centre-ville de Montréal est un autre élément fort important tant dans la clientèle du Groupe Harmonie que dans les autres sphères. Il y a des étudiants, des personnes âgées, des familles, des gens de tous les horizons, des très jeunes, des plus vieux, des très riches et des très pauvres. Tous ces gens-là sont divers mais ces différences-là tendent à faire que les gens s'isolent les uns des autres. Alors ça entraîne de l'individualisme, n'est-ce pas? Les gens sont
1125 isolés, donc pas juste les aînés mais les gens qui arrivent au pays n'ont pas de lieu pour rencontrer d'autres gens et créer des liens.

1130 Ces diversités-là peuvent être extrêmement riches lorsqu'elles se rencontrent, que ce soit intergénérationnel, interculturel ou inter économique, mais des occasions pour ces gens-là de se rencontrer seraient une réponse à des besoins réels du secteur de Peter-McGill, et comme de nombreux qui ont parlé avant moi, nous sommes consternés de voir que ce soit possible aujourd'hui

de voir poindre deux grandes tours de vingt étages alors qu'on n'en a fichtrement pas besoin, alors qu'il y a tellement de besoins aussi, alors que des organismes qui sont mis à la rue parce que les locaux sont trop chers, etc., etc., *name it*.

1135

Le square Cabot, vous en avez parlé tantôt, est un endroit très bien mais le square Cabot est un lieu où des individus s'assoient côte à côte. Ce n'est pas vraiment un lieu où on rencontre, où se rencontrent les uns les autres - c'est juste parce la pensée tout à l'heure - mais c'est bien joli. Voilà.

1140

Donc nous croyons que l'espace devrait appartenir à la communauté. Si des installations devaient y être montées, elles devraient répondre à des vrais besoins de la communauté, soit probablement un centre communautaire où se rencontreraient les diverses personnes du secteur afin de créer un horizon intéressant au niveau social, au niveau communautaire et que ça réponde encore une fois aux vrais besoins de la communauté. Je pense que je vais arrêter ça là.

1145

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie. Je vous poserais une question simplement de clarification. Dans votre dernière intervention, peut-être je vous ai mal saisie, mais j'ai compris que vous proposiez un centre communautaire sur le domaine des Franciscains à la place des tours résidentielles? Ou si vous voyez plus des espaces verts?

1150

Mme SOLANGE BARIL :

Des espaces verts, il y a deux maintenant, déjà deux habitations, je ne sais pas à quoi elles servent, à qui elles appartiennent et si elles pourraient être utilisées, si elles pouvaient être reprises. À Montréal, on est tellement créatif et il y a tellement de visions, il y aurait, je pense, si les gens se concertaient, mille et une possibilités de faire de ces deux lieux-là et de l'espace vert tout autour, un lieu à la fois attrayant pour les touristes, intéressant pour les résidents, etc.

1160

LA PRÉSIDENTE :

1165 Pour la partie qui serait occupée par les deux tours d'habitation, si c'était un espace vert, quel genre d'aménagement verriez-vous entre autres en relation avec la clientèle dont vous vous occupez?

Mme SOLANGE BARIL :

1170 Certainement un endroit où il y a des tables à pique-nique ou en tout cas un format table à pique-nique, des endroits pour s'asseoir ensemble. En fait, c'est ce qui, je trouve, manque beaucoup à l'extérieur. Sinon un lieu où le vert demeure vert aussi, puisque le square Cabot est très beau mais comme disait quelqu'un, c'est un lieu de passage, c'est très pavé. Ensuite de ça, que les aménagements qui sont là servent à la communauté et un espace vert qui pourrait avoir des installations pour les enfants effectivement et puis où les gens... Enfin, mais voilà.

1175

LA PRÉSIDENTE :

Où les gens se regroupent.

1180

Mme SOLANGE BARIL :

Peuvent se rencontrer.

1185

LA PRÉSIDENTE :

Se rencontrer.

1190

Mme SOLANGE BARIL :

Peuvent se côtoyer, les générations, les gens de partout, quelle que soit leur origine culturelle, quel que soit leur milieu, riche, pauvre, peu importe, voilà. Un endroit communautaire.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1195

Mme SOLANGE BARIL :

Ça me fait plaisir.

1200

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. J'inviterais maintenant monsieur Stéphane Febrari.

M. STÉPHANE FEBBRARI :

1205

Bonsoir, Madame, Messieurs les commissaires! Mon nom est Stéphane Febrari, je suis coordonnateur à la Table interaction du quartier Peter-McGill. Donc on regroupe à la table 230 membres qui sont principalement des résidents du quartier et puis la balance, des organisations, des institutions qui desservent les résidents du quartier.

1210

Donc la seule année dernière, on a réuni les gens autour d'une soixantaine de comités, une douzaine de consultations sur divers sujets, autant la vie de famille, la jeunesse, l'aménagement urbain du territoire. On a fait des forums sur l'itinérance, sur les migrations et puis on a réuni en tout donc en une seule année 1 200 personnes. Alors on se considère comme un lieu d'échanges pour le quartier. La moitié des gens qui étaient là le 12 mai dernier, qui ont posé des questions, étaient des membres chez nous et la plupart des personnes qui présentent des mémoires aujourd'hui, demain et jeudi, le sont également.

1215

Je tiens à mentionner que la mobilisation au centre-ville est quand même quelque chose d'assez récent contrairement à des quartiers comme Rosemont ou Ahuntsic où la mobilisation se fait depuis des décennies. Au centre-ville, la table de quartier n'a que douze ans et ça fait seulement, je dirais, quatre, cinq ans que ça va bien, que les choses vont bien, qu'il y a une certaine

1220

1225 cohésion. Donc ce qui a lieu présentement, qui est la mobilisation autour des Franciscains, qui roule depuis plusieurs mois est quelque chose, selon moi, à reconnaître puis à supporter. Je trouve que ça démontre une certaine vitalité et puis donc comme coordonnateur de table, je félicite ces initiatives.

1230 On s'est réuni aussi l'an dernier pour se faire un plan stratégique. Il y a eu des consultations qui ont été faites, des grandes consultations, des plus petites consultations, et dans notre plan stratégique, une des grandes priorités est la création d'espaces verts pour le quartier qui est un grand besoin.

1235 Donc en deux mots, pourquoi on souhaite des espaces verts? C'est pour répondre aux besoins des 34 000 personnes qui habitent dans le district Peter-McGill, les 2 800 familles, les 4 300 aînés et les milliers de jeunes de 0 à 17 ans. Nous croyons à un centre-ville avec une mixité sociale qui est un gage de durabilité.

1240 Donc ça a été mentionné plusieurs fois, il y a très peu d'espaces verts actuels dans le centre-ville. Le square Cabot est davantage un lieu de passage. Les petites places Henri-Dunant, Hector-Toe-Blake sont des parcs, je dirais, anecdotiques. Donc à part de ça, il y a un parc qui est somme toute intéressant mais qui est un jardin privé. Donc ce n'est pas une offre de la Ville. Bref, c'est un grand manque dans le quartier. C'est pourquoi depuis plusieurs années, nous recommandons la création d'un large parc public pour l'ensemble de la communauté sur le terrain des Franciscains.

1245 Pour répondre à une question qui a été posée préalablement au niveau de l'aménagement de l'espace, on peut penser à des raccourcis sur René-Lévesque juste à l'intersection où il y a la lumière pour éviter d'avoir à croiser six lignes mais d'en croiser seulement quatre. Ça se fait pas mal partout à l'échelle maintenant de la ville. C'est quelque chose d'assez fréquent. Donc les places de stationnement demeurent mais juste au moment où il y a la lumière, ça se rétrécit, puis ça fait un passage plus rapide à croiser. Ça peut être aménagé. Et on peut même penser que le parc Jeanne-Mance en face du mont Royal est un parc qui est situé aux abords d'une route très passante, l'avenue du Parc, et c'est un parc qui est somme toute très utilisé et très sécuritaire.

1250

1255 Plusieurs de nos membres présents à la séance d'information au 12 mai se sont montrés
décus de la présentation des fonctionnaires de l'arrondissement de Ville-Marie. Ils auraient souhaité
que la présentation tienne davantage compte des informations existantes qui démontrent les grands
1260 besoins en espace dans le quartier. À titre d'exemple, l'étude que je vous ai remise, Raymond
Chabot, qu'eux-mêmes ont commandée en 2013 et qui évoque parmi les quatre grands enjeux du
quartier l'absence de lieu extérieur où les personnes de tout âge pourraient pratiquer des activités
physiques.

1265 La communauté aurait aussi souhaité que ressortent de la présentation des fonctionnaires
de l'arrondissement les conclusions de l'étude interne qu'a menée l'arrondissement sur les
coûts/bénéfices de l'implantation d'un grand parc sur le site des Franciscains.

1270 Dans l'ensemble, les membres de notre table estiment avoir été exclus de la démarche qui
a mené à cette décision d'autoriser la construction de 360 condominiums sur le site des
Franciscains et jugent important d'établir des mécanismes de dialogue entre l'arrondissement et la
communauté afin d'éviter des situations conflictuelles comme celle que nous vivons présentement.

1275 Nous demandons aux commissaires d'inclure dans leurs recommandations, donc nous
vous demandons à vous d'inclure dans vos recommandations la création d'un mécanisme
permanent permettant aux membres de la communauté d'être impliqués dans les principales
étapes de développement de projets qui ont un impact direct sur leur qualité de vie.

1280 Nous tenons dans un deuxième temps à souligner deux grandes préoccupations de nos
membres face à l'éventualité que ce projet se réalise. La première, le manque d'option de rechange
pour l'établissement d'un parc; et deuxièmement, l'impact de ce projet sur les îlots de chaleur. Donc
dans un premier temps, on a mentionné à quelques reprises le fait qu'il y a le parc Rutherford qui
peut répondre à certains besoins. Ce parc-là est situé à 2.1 kilomètres de la zone qui nous
intéresse. Donc il ne peut pas être considéré comme un parc de proximité. Ce n'est pas un parc où
les gens peuvent aller, un aîné ou une famille, avant le souper, après le souper. Il faut croiser le
centre-ville au complet. C'est impensable.

1285

Et il a été aussi mentionné que le Children's soit une option pour la création d'un parc. Nous avons rencontré les promoteurs de l'Hôpital de Montréal pour enfants et bien qu'ils se soient montrés ouverts à l'idée d'un centre communautaire et du logement social, lorsqu'on leur a parlé d'espace vert, les épaules leur sont tombées. Ils ne savaient pas que le maire avait mentionné son intérêt à ce qu'il y ait un espace vert et ils ne se sont pas montrés ouverts en fait à cette possibilité-là, préoccupés qu'ils sont à rentabiliser le coût très élevé qu'ils ont ou qu'ils vont payer pour le site et préoccupés qu'ils sont aussi à mettre sur pied un hôtel, résidences pour personnes privées, les condominiums, le centre communautaire, le logement social. Et ce site-là est plus petit que le site des Franciscains.

1295

Donc pour nous, la création d'un espace vert significatif sur le site de l'Hôpital de Montréal pour enfants n'est pas une avenue réellement envisageable ou à tout le moins, ça serait quelque chose de très réduit et c'est pourquoi, comme il a été mentionné plusieurs fois auparavant, le site des Franciscains pour nous est la dernière option valable.

1300

Et pour ce qui est des îlots de chaleur, malgré le fait que promoteurs et fonctionnaires aient conjointement minimisé cet aspect avec leur argument d'une faible trace au sol, il reste que l'arrivée de plusieurs centaines de personnes sur ce petit espace ne peut faire autrement qu'accroître les îlots de chaleur, ne serait-ce que par l'utilisation du chauffage, de l'électricité, des voitures, des visiteurs. Donc la trace a beau être petite, si elle est multipliée par vingt étages, ça fait somme toute une trace importante dans le quartier. Et je crois que dans le mémoire, on vous a mis une carte des îlots de chaleur au centre-ville. C'est quelque chose, c'est une grande problématique dans Peter-McGill.

1305

1310

Donc bref, pour terminer, je me présente devant vous, Madame, Messieurs les commissaires, et je vous mentionne que vous êtes notre dernier recours. On a essayé à travers un processus de référendum de faire bloquer le projet. Ce processus-là a été contourné avec l'utilisation de l'article 89.

1315 Pour nous, ceci a une signification particulière pour les résidents du quartier et peut
répondre à un besoin criant également dans le quartier. D'après nous, les premiers à subir les
impacts du développement immobilier intensif doivent également être les premiers à avoir accès à
des espaces assurant une qualité de vie. Nous avons la chance d'avoir un centre-ville habité et
notre souhait est de garder cette force qu'on a dans le quartier.

1320 Vos recommandations auront un impact majeur sur le type de centre-ville dont les
Montréalais vont se doter et nous souhaitons fortement qu'elles aillent dans le sens de nos
recommandations comme représentant de la communauté Peter-McGill. Merci beaucoup de votre
écoute.

1325 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur.

1330 **M. JOSHUA WOLFE, commissaire :**

Merci. J'ai deux questions. La première question, vous avez mentionné que le taux
d'espaces verts est six fois inférieur aux normes environnementales. Est-ce que vous pouvez nous
dire d'où vient cette analyse-là, ce calcul?

1335 **M. STÉPHANE FEBBRARI :**

1340 Oui, j'étais certain que vous alliez me la poser cette question-là, je me la suis posée moi
aussi quand je suis arrivé en poste. C'était dans notre portrait de quartier 2006 et j'ai fait des
recherches. C'est une norme environnementale américaine, donc je pense c'est une association des
parcs ou... Je pourrais vous l'envoyer le nom exact de l'association...

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

1345 Et aussi la date parce que la dernière fois que j'ai fait des recherches, je n'ai pas vu quelque chose de récent, c'était des choses qui dataient des années 70 mais ça fait quelques années que je n'ai pas regardé. Alors...

M. STÉPHANE FEBBRARI :

1350

Je pourrai regarder la date. Ce que je sais, par contre, c'est qu'à Montréal, le taux... En fait, c'est un taux d'espaces verts par 1 000 habitants et la norme, en fait, à Montréal en 2006 quand ça a été fait, Montréal avait 2.0 hectares par 1 000 personnes et dans Peter-McGill, c'est 0.6 hectare par 1 000 personnes. Donc peu importe la norme environnementale, on est quand même trois fois

1355 inférieur à ce qui se fait à Montréal en termes d'espaces verts.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

1360

Et à votre page couverture, vous avez un dessin ou un design. Ma question, c'est un dessin d'un terrain de soccer et d'autres aménagements d'espaces verts. Est-ce que ça, c'est une conceptualisation faite par un étudiant ou un expert en architecture de paysage?

M. STÉPHANE FEBBRARI :

1365

C'est un de nos membres qui avait fait ça. On l'a mis dans le fond parce qu'une image vaut 1 000 mots. C'est pour faire rêver, c'est pour montrer que ça pourrait être autre chose que deux immeubles de vingt étages. En fait, en ce qui concerne l'usage, comme certains membres ont mentionné préalablement, ça n'a pas été déterminé nécessairement encore. C'est quelque chose auquel la table pourrait facilement contribuer en participant à des consultations, mais assurément,

1370 un espace où les jeunes peuvent jouer, c'est selon nous une priorité. Le square Cabot, on ne peut pas aller y courir. Le parc Hector-Toe-Blake non plus. Le jardin du CCA, on peut se risquer à aller lancer le frisbee mais ça se limite à ça. Et il n'y en a pas d'autres options, à moins de prendre la poussette puis monter jusqu'au mont Royal ou avoir son petit enfant de six ans monter la côte.

1375 Donc moi j'habite dans Villeray et le parc Jarry au centre, il y a un grand terrain où c'est juste
du vert et les gens y jouent de manière improvisée au soccer, au frisbee, au criquet, au baseball, au
football. Donc je pense que les jeunes ont assez d'imagination, on leur donne de l'espace, ils vont
bien l'utiliser. Et je peux aussi concevoir qu'il y ait une place réservée pour les personnes âgées, un
terrain de pétanque et surtout des bancs. Il peut y avoir des jets d'eau aussi. Je pense qu'il y a de la
1380 place quand même sur ce site-là. Donc on peut rêver grand.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

1385 Mais vous n'avez pas vraiment répondu à ma question si c'est un inventaire exact, vos
demandes, c'était plutôt...vous avez mentionné que c'est un de vos membres. Est-ce que ça a été
fait à l'échelle ou est-ce que c'est plutôt une imagination, une présentation artistique?

M. STÉPHANE FEBBRARI :

1390 La personne est quand même un urbaniste. Moi, je n'étais pas là. Ça s'est fait, je crois, en
2010. C'est pour vous montrer comment la mobilisation existe depuis longtemps mais elle a disons
ralenti et traîné pendant quelques années. Il n'y avait pas de coordination à la table. Ça a été quand
même... Comme je vous dis, à Peter-McGill, ça ne fait que commencer. Mais donc la personne était
urbaniste. Il y a eu des rencontres, il y a eu des discussions. Donc il y avait quand même de la
1395 matière sur laquelle faire ce premier jet mais évidemment que ça serait absolument à revoir. Là, on
était beaucoup plus préoccupés par le projet actuel et comment on peut faire pour faire valoir les
besoins puis à la limite le bloquer, si c'est possible.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1400 En deux mots, la question : est-ce qu'il y a de la place pour tout ça? Parce qu'il y a différents
chiffres sur les superficies puis des fois, on n'est plus certain.

M. STÉPHANE FEBBRARI :

1405 C'est somme toute 5 000 mètres carrés. Je suis allé me promener quelques fois sur ce site-
là. Je peux facilement imaginer un terrain significatif où les jeunes peuvent courir et jouer, puis que
ça soit un terrain multi assurément. Puis la place plus en avant où les gens peuvent s'asseoir et
puis... Il y a quand même 5 000 mètres carrés, c'est assez grand.

1410 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

O.K., je vous prends au mot, c'est bon, 5 000 mètres. Parce qu'il y a des 3 300, il y a 3 100,
il y a bien des superficies pour le moment. O.K.

1415 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, j'ai une question concernant vos données et c'est aussi en relation avec le rapport de
Raymond Chabot Grant Thornton. C'est concernant entre autres les données relatives entre autres
aux revenus des ménages. Je vois dans les données de chez Raymond Chabot Grant Thornton que
1420 la population des 20-29 ans où se retrouvent majoritairement les étudiants entre autres constitue
environ le tiers de la population de Peter-McGill. Et au moment où ces gens-là font des déclarations
de revenus, j'imagine que pour certains d'entre eux, c'est le revenu de prêts et bourse, ce qui n'est
pas beaucoup mais ça ne tient pas compte de ce que les parents fournissent. Et la question que je
veux vous poser, c'est est-ce que vos données font une modulation, tiennent compte d'une
1425 modulation pour les revenus de 30 % de la population?

M. STÉPHANE FEBBRARI :

Je vous dirais si on avait des sous pour faire des études approfondies et le temps, on l'aurait
1430 fait. Ce que je peux mentionner par contre...

LA PRÉSIDENTE :

Mais Raymond Chabot devrait l'avoir un peu, lui, non?

1435

M. STÉPHANE FEBBRARI :

Mais il me semble que c'est des données... Je ne pense pas que ça ait été même mis dans le rapport Raymond Chabot mais je sais qu'il y a environ 9 000 20-29 et là-dessus, il y a à peu près 3 400 personnes qui n'ont pas le statut de résident permanent. Donc on peut penser que ce sont des étudiants étrangers.

1440

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1445

M. STÉPHANE FEBBRARI :

On peut penser qu'il y a des étudiants aussi qui sont ici, qui viennent s'établir d'une autre ville ou même de Montréal. Mais même si on enlève 5 ou 6 000 personnes, puis encore là, il ne faut pas les enlever parce que c'est des gens qui ont des besoins puis qui ont besoin de courir aussi...

1450

LA PRÉSIDENTE :

C'est vrai.

1455

M. STÉPHANE FEBBRARI :

... puis il y en a qui ont accès à des *facilities* dans les universités, mais ce n'est pas tout le monde, il y a une question de proximité. Bref, si on enlève 5-6 000 personnes sur 34 000, ça en laisse quand même un bon paquet quand on calcule le 40 % de gens qui sont sous le seuil du faible

1460

revenu, ça fait à peu près 12-13 000 personnes. Donc si on en enlevait même ne serait-ce que 4 000, il en reste quand même...

1465 **LA PRÉSIDENTE :**

Disons 25 %, 20-25 %.

1470 **M. STÉPHANE FEBBRARI :**

1475 Beaucoup de familles immigrantes qui vivent dans des situations très précaires. Et ce que je n'ai pas mentionné, mais beaucoup d'isolement aussi. 80 % des gens vivent dans des immeubles de cinq étages et plus et il n'y a pas d'espaces publics pratiquement. Donc ça crée un problème d'isolement et c'est pourquoi autant un centre communautaire est un grand besoin, autant les espaces verts pour se réunir et puis pour se rassembler mais surtout pour les jeunes pour courir, je pense c'est un grand besoin.

LA PRÉSIDENTE :

1480 Merci. Alors on vous remercie beaucoup. J'inviterais madame Bouchez.

Mme THÉRÈSE BOUCHEZ :

Bonsoir!

1485

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir!

1490 **Mme THÉRÈSE BOUCHEZ :**

Permettez-moi tout d'abord de me présenter. Je suis résidente du quartier depuis deux ans et demi. Mon fils, par contre, y réside depuis déjà seize ans. Je connais aussi très bien le parc Jarry qu'on vient d'évoquer puisque ma fille habite à côté et je vais y promener mon petit-fils tous les lundis et j'ai l'occasion de pouvoir admirer tous ces jeunes qui courent, qui jouent au soccer, qui jouent au Frisbee, etc. et des jeunes qui n'ont pas juste 10-15 ans mais de jeunes adultes aussi. Et c'est vraiment le genre de chose que j'aimerais voir dans mon quartier.

D'autant plus que par formation, je suis à l'origine pédiatre et j'ai travaillé effectivement dans ce domaine quelques années ici, dont à Montréal à Sainte-Justine, mais c'était il y a 40 ans et j'ai surtout travaillé en santé publique, en santé communautaire. Et avec cette approche que j'ai choisie, parce qu'elle me correspondait, de prévention des problèmes, alors j'examine le quartier et ses besoins. Je pense qu'ici de toute façon, tout le monde est d'accord avec ce que le PPU des grands jardins avait énuméré en termes de besoins, la bonification de l'offre en espaces publics et la création d'un environnement sain qui constituent des enjeux clés.

Donc on est d'accord sur les besoins en général. Par contre, il y a un choix là qui a été fait sur ce terrain qui est un emplacement tout à fait privilégié, on prévoit construire des condos alors que tout le monde l'a dit jusqu'à présent, le besoin majeur qui a été identifié, c'est le besoin d'un grand espace vert.

Je voudrais vous apporter un petit peu ma vue particulière étant donné mon expérience antérieure. Qu'est-ce que c'est qu'un grand espace vert, un grand parc? Ce n'est pas seulement l'endroit où on va jouer au soccer, au Frisbee, etc., ou en hiver, on va faire du patin à l'extérieur ou du hockey sur glace, donc on va faire de l'exercice physique. C'est aussi l'endroit où on va se rencontrer, on va socialiser. Et ça, c'est quelque chose d'extrêmement important pour moi en termes de prévention.

Tous ces jeunes qui maintenant restent chez eux dans leur chambre devant leurs ordinateurs, leurs jeux vidéo, etc., pour moi, ce qui est désastreux, c'est non pas tant ce qui se

1525 passe que ce qui ne se passe pas. Ils ne vont pas dans le parc quand ils sont petits, jouer dans le sable. Ils ne vont pas plus tard donc jouer avec les copains, avec les amis. Toute cette socialisation qui autrefois était naturelle, on dirait, parce que pour tout le monde, c'est évident que l'enfant allait jouer dehors avec ses petits voisins, c'est quelque chose qui se passe de moins en moins.

1530 Et il est certain que cette socialisation naturelle, qui ne se fait pas, est l'une des causes de la délinquance qui est en train d'augmenter considérablement dans tous les pays et en particulier dans les pays où il y a déjà eu une immigration importante depuis un certain temps et où on n'a rien fait pour intégrer convenablement ces immigrants. Et je parle de la France, je suis originaire de la France, vous l'avez entendu par mon accent, même s'il y a 40 ans que je suis au Québec, je l'ai gardé, et malheureusement, si on a toutes ces problématiques, tous ces jeunes qui vont combattre en Syrie, etc., c'est en partie à cause de ce manque de liens sociaux. Ils n'arrivent pas à s'identifier à une communauté, à un endroit, etc.

1535 Je suis intimement persuadée, étant donné à la fois mon expérience de mère et de grand-mère et mon expérience de professionnelle à la fois en France, en Ontario où mes enfants ont été élevés et ici à Montréal auparavant, je suis persuadée que si on donne aux enfants des lieux où se rencontrer dès qu'ils sont tout petits, les garderies, etc., des carrés de sable où en fait... Je peux vous dire dans le carré de sable de la rue Guizot, pas tellement loin de la rue Saint-Denis, tous les parents des amis de mon petit-fils me connaissent, ils savent que je suis la bonne maman d'Amanda, parce qu'on fait fatalement connaissance quand on est là sur le carré de sable avec les petits et ce sont ces moyens naturels de se rencontrer, de se parler, d'échanger qui deviennent très, très importants quand vous êtes un immigrant, que vous avez personne ici, pas de famille, pas de belle-famille, pas d'amis, tous vos amis sont restés là-bas dans le pays que vous avez quitté, vous êtes arrivé avec des diplômes universitaires, peut-être que vous poursuivez des études, peut-être que vous avez trouvé un emploi.

1550 Bref, toujours est-il que vous êtes quelqu'un qui arrivez avec beaucoup de richesse dans cette société québécoise, peut-être avez-vous envie de vous installer dans ce quartier que vous trouvez bien sympathique après tout, Peter-McGill.

1555 Si vous regardez les statistiques, on a de plus en plus de petits enfants mais à partir de...
Des familles avec enfants de cinq ans, on n'a plus d'accroissement. Pourquoi? Parce que ces
familles s'en vont. Où est-ce qu'elles s'en vont? Est-ce qu'elles s'en vont à Ville Saint-Laurent? Est-
ce qu'elles s'en vont un petit peu plus loin, peut-être dans les Laurentides ou est-ce que tout
simplement elles repartent dans leur pays d'origine ou est-ce qu'elles migrent aux États-Unis aussi.
Toujours est-il que le taux de rétention des immigrants est très bas à Montréal et je sais très bien
qu'on peut vous apporter beaucoup.

1560 Alors en conclusion, je dirais, je vais simplement lire le paragraphe que j'ai écrit. Le district
Peter-McGill, dont la fonction résidentielle a été consolidée ces dernières années par l'ajout de
nombreux condominiums, manque cruellement de terrains d'exercice physique et de support en
plein air, notamment pour les jeunes – et j'ai marqué entre parenthèses 7-35 ans – parce que je
pense que les petits parcs à sable, on peut effectivement les construire sur le terrain du Montreal
Children's mais le terrain de soccer, ce n'est certainement pas là qu'on pourrait le mettre.

1565 Donc en autorisant le projet Prével sur le domaine des Franciscains, l'arrondissement se
priverait du dernier terrain du quartier qui pourrait accommoder un terrain de soccer et autres sports
qui requièrent de l'espace. Ceci serait d'autant plus dommageable pour le bien-être et la santé de la
population du quartier dont plus de la moitié vit dans des conditions de pauvreté et d'isolement qui
ne leur permettent pas de se payer des programmes de sport privé.

1575 C'est pourquoi je suis d'avis que la Ville de Montréal achète le terrain des Franciscains au
prix que Prével leur a proposé, si le projet va de l'avant, en vue d'y aménager un grand parc public
avec priorité pour les jeunes du quartier. Je dis « priorité pour les jeunes du quartier » mais il n'y a
aucun doute que les personnes âgées, retraitées, etc., qui iront se promener, si elles sont en tout
cas comme moi, elles seront toutes contentes de voir des enfants qui jouent et je suis persuadée
qu'il y aura des liens intergénérationnels qui se créeront, qui feront le bonheur de tous.

1580 Je souhaite que la Table interaction du quartier Peter-McGill joue un rôle privilégié dans la
consultation publique visant à déterminer la façon d'aménager cet espace vert convivial et public.
Merci beaucoup de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

1585 Merci, Madame.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1590 Je pense vous avez déjà répondu mais juste pour être certain de la réponse, quel genre d'aménagement. Vous m'avez parlé un peu du parc Jarry. Est-ce que c'est ça que vous avez en tête ou vous avez des nuances à apporter?

Mme THÉRÈSE BOUCHEZ :

1595 Avec peut-être une autre organisation. Madame Phyllis Lambert tout à l'heure nous disait combien elle tenait à ce que ce soit quelque chose de beau et c'est vrai, c'est tellement bien placé, c'est à l'entrée de la ville, on trouve entre autres des monuments très intéressants. Je suis persuadée qu'il est possible d'intégrer quelque chose de beau avec quelque chose de fonctionnel. Il me semble, je ne connais pas la surface exacte du parc Jarry, il me semble qu'il est bien plus grand
1600 que l'espace dont on dispose là, mais j'ai l'impression qu'en mettant quelques arbres à l'avant, enfin etc., on peut avoir... Parce qu'après tout, un terrain de soccer en soi ce n'est pas particulièrement joli, mais qui soit très discret.

1605 Tout à coup, il me vient une image à l'esprit, je ne sais pas dans quelle mesure elle a du sens mais j'ai visité un certain nombre de terrains du *club Med* il y a un certain nombre d'années aussi, et c'était toujours joli. Pourtant, ils avaient des tas d'espaces sportifs mais il y avait des buissons, des fleurs, des arbres, etc. alentour qui faisaient que quel que soit l'endroit où vous étiez, ça apparaissait beau. Et ça, je pense que ce côté esthétique est quelque chose de fondamental.

1610 Une artiste nous a dit combien pour elle c'était important d'avoir un environnement beau et c'est quelque chose qu'on découvre de plus en plus en fait en médecine. Combien le fait d'avoir un bel environnement est quelque chose qui vous aide au niveau de la santé, non seulement au niveau de la santé physique, si les chambres d'hôpitaux donnent sur des parcs, les patients récupèrent plus

vite que si leurs chambres donnent sur les autoroutes, par exemple. Et aussi au niveau de la santé psychologique.

1615

Et je crois que vous avez compris aussi que pour moi, le côté social aussi est quelque chose d'extrêmement important. Et après tout, ça peut être tout simplement en admirant des fleurs, un hibiscus ou que sais-je, que le petit enfant peut entrer en conversation avec la personne âgée qui est à côté, qui est isolée, qui n'a pas d'enfant parce que ses enfants sont décédés, par exemple, enfin, etc.

1620

Un parc avec tout ce qu'il a à la fois d'ornemental mais aussi de fonctionnel est quelque chose qui aide énormément à faire du bien dans une communauté et à créer du beau, et à créer du baume donc finalement.

1625

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Qu'est-ce qui manque au square Cabot pour faire un peu de ça? C'est quoi l'ingrédient qui manque?

1630

Mme THÉRÈSE BOUCHEZ :

D'abord c'est trop petit pour y installer un terrain de jeu pour des 10-14 ans. C'est cela que je vois. Alors effectivement comme je dis peut-être du square Cabot qui a été magnifiquement bien rénové, je vois des arbres, oui, je vois des petits massifs, mais je vois surtout des trottoirs et puis des bancs. Je pense que c'est un endroit très agréable pour les personnes déjà d'un certain âge comme moi aller se promener. Par contre, si on veut courir avec des enfants, moi, je vous avoue franchement que mon petit-fils, turbulent comme il est, ce n'est pas là que je l'amènerai.

1635

1640

Alors vous allez me dire « Et la montagne? » Ne vous inquiétez pas. Dès qu'il me voit, l'un des premiers mots qu'il a prononcés tout petit bébé, c'était « parc » et dès qu'il me voit: « Alors on va aller sur la montagne? » Il a deux ans et demi maintenant. Oui, mais sur la montagne, ça reste tout de même des promenades isolées. Bien, isolées, je ne devrais pas dire... enfin, en famille, quoi.

1645

Ce n'est pas là qu'une bande de copains va pouvoir dire « Allez, on va jouer au soccer », enfin, etc., même s'il y a beaucoup de jeunes qui jouent au frisbee sur le mont Royal.

1650

Comme on l'a fait remarquer plus tôt, la montagne est aussi loin de l'endroit dont on parle, du domaine des Franciscains. C'est vraiment toute une trotte et il faut avoir marché pas mal d'années avant d'être capable de monter, hein. Et quand plus tard, on développe de l'arthrose, on n'a plus trop envie non plus de monter les pentes.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1655

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1660

Alors je vous remercie beaucoup, Madame, de votre présentation. Alors vous êtes la dernière intervenante.

Mme THÉRÈSE BOUCHEZ :

Merci.

1665 **LA PRÉSIDENTE :**

Il me reste à vous remercier d'avoir assisté à cette audition de mémoires. Je veux d'abord remercier mes collègues, madame la sténographe, monsieur qui est à la sonorisation, de même que le personnel de l'Office qui nous a accueillis.

1670

Comme je vous l'ai mentionné en présentation, tous les mémoires, à la fois ceux qui ne sont pas présentés publiquement et ceux qui ont été déposés et ceux que vous avez entendus ce soir, dont vous avez entendu la présentation, seront déposés sur le site internet de l'Office vers la fin de la semaine, je crois.

1675

Ensuite, l'autre chose que je voulais vous mentionner, c'est que nous tiendrons une deuxième séance mercredi, demain soir, et aussi jeudi. Je veux vous remercier pour votre patience et votre courtoisie aussi.

1680

Thank you for your patience and your courtesy. Et je vous souhaite une bonne soirée. Have a good evening! Merci, au revoir!

FIN DE LA SOIRÉE

1685 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, dûment assermentée, déclare et affirme sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque.

LE TOUT CONFORMÉMENT À LA LOI

1690

Et j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.